« REPLANTATION » DE L'USINE ADAM, Ste Hélène (33)
BLAMM Architecture, Bordeaux (33)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
jeudi 22 octobre 2015

LA CONSTRUCTION BOIS, UNE HISTOIRE D'HOMMES

L'action « Prescription bois » est un réseau de prescripteurs bois en régions, portée par France Bois Régions, soutenue par France Bois Forêt, dont la princpale mission est de promouvoir l'utilisation du bois local dans la construction. Le prescripteur bois informe et accompagne les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre dans leur projet de construction ou de réhabilitation. Au-delà du simple accompagnement, le prescripteur met en relation des Hommes, des acteurs de la construction en organisant des Rencontres dont le but est de démontrer par l'exemple des mises en œuvre bois réussies.

Dominique Fédieu, conseiller départemental de Gironde, président de la commission Agriculture, mer et forêt, et maire de Cussac-Fort-Médoc, a ouvert ces Rencontres « médocaines ». Il a notamment rappelé les domaines d'intervention et la volonté du Conseil Départemental de Gironde, en amont et en aval de la filière, de s'impliquer sur de la restructuration foncière, avec un accompagnement des communes sur des opérations d'exploitabilité des forêts ; sur du soutien aux investissements, immatériel et matériel, des TPE et PME ; et sur de la promotion du bois matériau et du bois local au niveau de la commande publique. Le Conseil Départemental a soutenu financièrement les deux projets présentés lors de cette journée : le réaménagement de la Lagune de Contaut et la réimplantation de l'usine ADAM Pack à Ste Hélène.

La Lagune de Contaut, détail du belvédère, Hourtin (33)
Bureau d'études B2S, Montussan (33)

LE RÉ-AMÉNAGEMENT DE LA LAGUNE DE CONTAUT

Henri Buestel, chargé d'étude au sein de l'ONF, a présenté un bref focus sur la nouvelle Région « Aquitaine Poitou-Charentes Limousin ». Elle comptera 2,8 millions d'hectares de forêt en devenant ainsi le 1er massif français en terme de superficie, avec plus de 350 000 hectares de forêt publique, soit 12,5 % des surfaces, essentiellement localisée sur le Littoral et le Médoc, 30 à 40 %, dans les Pyrénées et sur le Limousin, représentant plus de 650 communes partenaires.
L'agence ONF LNA (Landes Nord Aquitaine), basée à Bruges, gère actuellement 4 départements, ses activités 2014 en bois commercialisé représentent 251 200 m^3 en forêts domaniales et 252 800 m^3 en forêts des collectivités, avec une évolution du bois façonné sur la mise en œuvre dans les marchés de 126 000 m^3, soit une augmentation de 5 points.

La Lagune de Contaut est un espace naturel sensible, propriété du Conseil Départemental, créée et confiée en gestion à l'ONF en 2009. Elle constitue un des points d'entrée sur la Réserve Naturelle Nationale (RNN) des dunes et marais d'Hourtin, un site protégé de 7,6 hectares, à proximité des voies de circulation touristiques.
Les missions de l'ONF en tant que gestionnaire du site sont de protéger les sites, de les mettre en accueil du public et de valoriser leur fréquentation. La particularité de cette Lagune était son potentiel requis pour permettre d'accueillir un public en situation de handicap : des reliefs modérés et un platelage bois avec des pentes relativement maîtrisées, pour l'obtention du label « Tourisme et handicap ».

Un marché public a été élaboré avec, d'une part, la fourniture du matériau bois, réponse faite par les Entreprises Guédon, et d'autre part, la fourniture de la visserie annexe. Un cabinet de conseil, le bureau d'études B2S, est intervenu pour la conception et la validation des aménagements.
Des grands principes d'aménagement ont été retenus lors de la présentation de l'avant-projet définitif avec une zone de stationnement dédiée en dehors des axes de circulation, et permettre ainsi un accès direct à la Lagune ; une continuité de l'accessibilité sur un principe de boucle en aller-retour pour éviter de franchir la route départementale ; et la conception d'une signalétique, en plus du platelage bois, à l'usage d'un large public.

Le site de la Lagune était déjà partiellement aménagé. Les équipements vieillissants ne répondaient plus aux critères d'accueil pour les personnes en situation de handicap. Le platelage bois avait été réalisé en 1990, du pin traité classe 4 sur les platelages hauts et des bois exotiques pour toutes les parties immergées. Les bois ont été testés, seuls les bois exotiques supportaient encore ces tests, tout le platelage supérieur était à répenser, soit la réfection d'un tronçon existant de 570 mètres et la création d'un tronçon supplémentaire de 120 mètres. Un nouveau platelage a ainsi été réalisé, soit 255 m^3 de pin traité classe 4 et du robinier, uniquement pour les pieux battus et les parties en contact avec l'eau, pour privilégier un approvisionnement en filière courte. Pour toutes les parties supérieures à 40 cm un garde-corps a été installé, contraintes de prescriptions d'accessibilité pour un public en situation de handicap, en dessous, il a été supprimé pour immerger le public dans la lagune et réduire l'impact de l'installation sur la faune.
Le budget global du projet s'élève à 500 000 euros d'investissement, platelage et aménagements annexes.

LE PROJET DE « REPLANTATION » ADAM

Des quais aux boulevards, à Bordeaux, à St-Médard-en-Jalles à partir des années 70, l'usine Adam sera implantée sur son nouveau site de Sainte-Hélène en décembre prochain, « un mouvement vers la mer » selon Jean-Charles Rinn, PDG d'Adam Pack, qui illustre bien la pression foncière en Gironde. L'ancrage territorial est donc historique, une entreprise girondine créée en 1880, qui s'explique par la présence d'un port marchand, l'émergence de vins haut de gamme, dans la deuxième moitié du XXème siècle, et une ressource forestière à proximité, le pin maritime des Landes de Gascogne, matériau exclusif jusque dans les années 80 ; des caisses à vin traditionnelles aux produits plus sophistiqués aujourd'hui, soit 20 % du chiffre d'affaires annuel, dans une micro niche du secteur de l'emballage, où le savoir-faire d'excellence, labellisé Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), et l'innovation dans une industrie traditionnelle permettent une montée en gamme des produits. Le projet architectural s'inspire fortement de l'histoire et des activités d'Adam qui place le territoire, la préservation de l'environnement et l'homme au centre de ses problématiques.

« REPLANTATION » DE L'USINE ADAM, Ste Hélène (33)
Détail de la charpente en lamellé-collé pin maritime
BLAMM Architecture, Bordeaux (33)

Les enjeux généraux du projet, appelé « replantation » par les salariés de l'entreprise, étaient de répondre aux besoins d'innovation, de nouvelles technologies et de sécurisation de ses clients, grands groupes de l'industrie du luxe dans le monde des vins et spiritueux tels que LVMH, Bacardi, Mouton Rotschild, Cheval Blanc ou Haut-Brion, dans les opérations industrielles ; de répondre également à des conditions de travail, des mises en conformité réglementaire de sécurité et de santé au travail (isolations sonore et thermique, aspiration et suppression des produits dangereux, encres et produits de finition) et de réfléchir à l'efficience industrielle : de la mise en ligne de flux, de la gestion des stocks et de la réduction de manutention autour des postes de travail ; sur le volet social, enjeu majeur dans l'activité d'Adam, des espaces collaboratifs, en particulier dans la partie des locaux sociaux et administratifs, ont été aménagés. A l'issue de la mise en place de l'exploitation dans le nouveau bâtiment, et dans la mise en oeuvre de sa politique RSE (responsabilité sociétale des l'entreprises), Adam envisagera une évaluation AFAQ 26000, norme de référence en matière de RSE ou de développement durable.

Le choix des acteurs du projet, pour des questions de proximité et de confiance, s'est porté sur Christophe Blamm, architecte, « il a su présenter un projet innovant et de haute technicité », et DL Construction pour la maîtrise d'oeuvre générale, recommandations vérifiées tout au long du projet dans l'organisation des travaux, le respect du budget et l'esprit collaboratif.
Dans une volonté forte d'utiliser le plus d'éléments locaux dans le bâtiment, pour des raisons historiques, environnementales mais également vecteur d'image et de communication pour les clients et salariés d'Adam, le choix d'une charpente et d'une structure en lamellé-collé pin maritime a été fait. Ces dispositifs conjuguent avantages techniques et performances énergétiques, avec un faible impact environnemental lors de la construction : environ 500 tonnes de CO_2 évité par rapport à une structure métallique habituelle, 20 % d'émissions grises en moins mais également sur le fonctionnement même du bâtiment en s'affranchissant de chauffage de rafraichissement actif dans les ateliers avec, entre autres, des systèmes de ventilation (Bilan Carbone® réalisé par Laurent Castaignède, ingénieur conseil climat-énergie, BCO_2 Ingénierie). Le recours à la filière bois régionale et le recyclage de matériaux provenant de la production de la caisserie permettent en effet de réduire considérablement l'empreinte carbone de l'opération. A l'image d'une caisse de bois incrustée dans le volume, la partie « atelier », parée d'une façade en bois, abritera les parties ingénierie, création, organisation et administrative de l'usine.

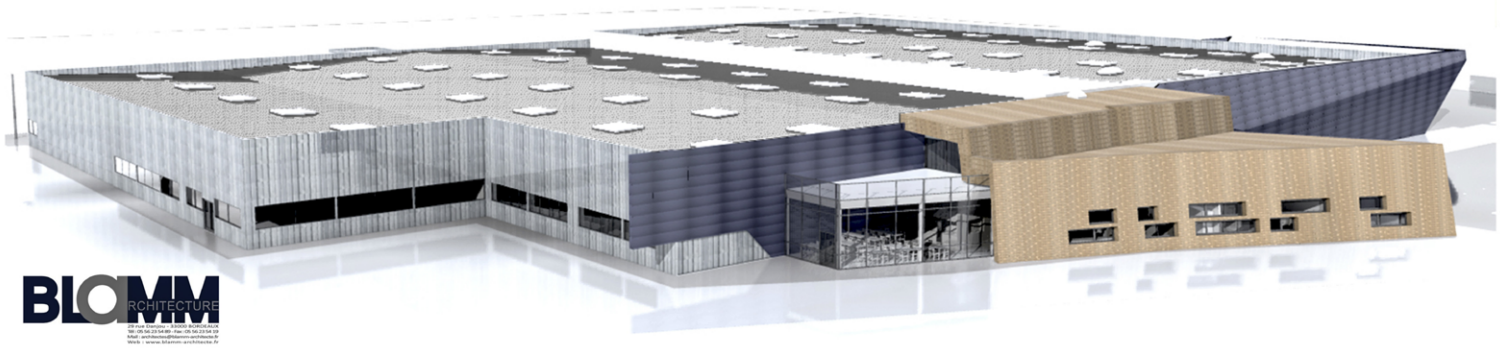

Vue 3D de l'enveloppe extérieure du bâtiment Adam, Ste Hélène (33)
Crédits BLAMM Architecture, Bordeaux (33)

Le choix des acteurs « bois » a également été fait selon des critères de proximité et de confiance, « une histoire d'Hommes » explique Jean-Charles Rinn qui garantissaient à Adam une qualité des bois, de séchage, des délais et un approvisionnement courts, une maîtrise et une technicité particulières ainsi qu'une grande réactivité puisque la décision de bâtir en lamellé-collé n'a été prise qu'en cours d'élaboration du projet et validée qu'après avoir contacté les Scieries Lesbats et l'entreprise SACBA.
Les Scieries Lesbats ont fourni à SACBA 600 m^3 de bois sur un délai court, 8 semaines, sur des sections et des qualités spécifiques sèches classés mécaniquement, et visuellement pour des raisons également esthétiques, en C24. Un projet d'envergure encore jamais réalisé en pin maritime, SACBA a souhaité répondre à ce défi industriel en terme d'approvisionnement, avec des délais de production courts, seulement 3 semaines entre la confirmation de la commande et la première livraison, de logistique, de planning de montage resserré, soit un chantier de 8 semaines, et en terme de fiabilité des partenariats mis en place. Claire Deloeuil, responsable développement au sein de SACBA, insiste sur le caractère « idyllique » du projet, l'ensemble des acteurs ayant tous travaillé dans le même sens. La solution du lamellé-collé sur ce chantier, 450 m^3, était pertinent techniquement et économiquement.
Pour un budget global de 5,2 millions d'euros dont 3,9 millions d'euros de travaux, le bâtiment dédié de 9100 m^2 sur 2,5 hectares de terrain (avec des zones de circulation, de livraison et de stationnement) est un reflet, retranscrit par l'agence BLAMM Architecture, du dynamisme, de la créativité et de l'innovation ADAM tant dans l'organisation du bâtiment que sur son enveloppe extérieure.
L'enveloppe est en bardage aluminium de couleur sombre, en bois et en verre. Le travail sur la façade est inspiré par les différentes étapes de production, elle s'anime au rythme de la transformation du produit, du processus de production de la caisserie, du traitement de la matière première, de la transformation et de la finition. Le stockage, la scierie, l'atelier sont habillés d'un bardage industriel classique, traitement brut de la façade en référence aux avivés. Ce bardage industriel se transforme en cassettes aluminium laquées, sur le poste finition qui marque la fin de la chaine de production. La façade du poste expédition s'anime avec un bardage aluminium laqué « tri dimensionnel », projection d'une forme innovante vers laquelle le packaging bois pourrait tendre dans les années à venir.
La compacité du bâtiment répond à des exigences énergétiques afin de limiter l'empreinte écologique de la construction, réduit le linéaire de façade et donc les déperditions thermiques entre l'intérieur et l'extérieur.
Dans cette démarche éco-responsable, le stock défectueux de la caisserie sera recyclé pour optimiser l'acoustique. Sur les murs de l'atelier, ces caisses seront placées comme pièges à sons. Elles seront également utilisées en décoration intérieur, habillage des murs et création de mobilier. Les bureaux seront ouverts sur l'extérieur avec de grands vitrages, la consommation électrique des éclairages est ainsi maîtrisée.
A l'intérieur du bâtiment, les espaces de travail baignent dans une lumière naturelle optimale offerte par des fenêtres bandeaux orientées nord-est et de grandes nefs en toiture. Cette orientation des surfaces vitrées limitent les apports solaires et permet de réguler naturellement la température intérieure.
Les qualités spatiales du bâtiment sont optimisées afin de pouvoir répondre aux besoins de changement de machinerie, les surfaces pourront être adaptées en fonction des évolutions du système de production.

ACTUALITÉS DU CODEFA

Mardi 3 novembre, Marine Penin et Madeleine Amade, Entreprises G. Pallas, interviendront à l'occasion de la prochaine Conférence des bois, évènement organisé par le Pôle de compétitivité XYLOFUTUR, à Bordeaux Sciences Agro, de 17h à 18h30, sur le thème du **« Pin maritime et circuit-court : zoom sur les opportunités et les freins dans le secteur de la construction bois ».** Ouvrir ici le contenu de l'intervention

Mardi 10 novembre, Conférence Annuelle Bois Construction « Réhabilitations, surélévations et extensions en bois ». Performant thermiquement, léger et travaillé en atelier avant d'être rapidement mis en oeuvre sur chantier, le bois est le matériau idéal pour les réhabilitations, les extensions et les surélévations. En harmonie ou en contrepoint avec les matériaux existants, il apporte sa richesse architecturale et valorise tout type de bâtiment. Le CODEFA - Comité de Développement Forêt-Bois d'Aquitaine - et notamment quelques-uns de ses architectes partenaires vous présenteront les raisons de préférer le bois pour les réhabilitations, les extensions et les surélévations au travers d'exemples d'opérations livrées récemment dans la Région.
Maison Mayaudon / Surélévation en CLT sur maison pierre à Bordeaux Bastide, Christiaan Weiler, Cab42 Architecture ; Cadéra 2.0 / Réhabilitation de 6 bâtiments de bureaux des années 60 à Mérignac, Anne-Lise Godet, Art'ur Architecture ; Lacanau House / Rénovation lourde d'une maison en béton à Lacanau ; Caprice / Extension d'une maison d'habitation et réinterprétation de la géométrie de la maison existante sur le terrain, Julien Vincent, Why Architecture ; Surélévation à Mimizan, Madeleine Amade, Entreprise G. Pallas ; Réaménagement et surélévation d'un immeuble de bureaux sur 3 niveaux à Bordeaux Bacalan, Patrick et Romain Baggio, Baggio-Piechaud (Télécharger le programme de la Conférence).
14 heures, à l'occasion du Salon Vivons bois à Bordeaux-Lac, au Forum Central.

Nouvelle Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

Un processus de coordination est en cours entre le CODEFA (Aquitaine), Futurobois (Poitou-Charentes), BoisLim (Limousin) et les deux interprofessions départementales Interbois Périgord (Dordogne) et Interpro Forêt-Bois 64 (Pyrénées-Atlantiques). Des réunions ont déjà eu lieu pour coordonner les programmes d'actions et définir les objectifs communs afin de mutualiser les moyens et les compétences. Le programme « Prescription bois » et la promotion font partie des objectifs communs et prioritaires.
L'enjeu est de mutualiser les différentes compétences tout en maintenant une proximité et une adaptation vis-à-vis des territoires (acteurs économiques et massifs forestiers).

CODEFA aquitaine

Marine Penin, Prescripteur bois
mpenin.codefa@gmail.com - http://www.codefa.fr
06 37 06 11 83

Responsable presse Sandrine Besnard
maurice@mauricehome.fr
06 07 03 77 23

Annuaire des fournisseurs de bois locaux
http://www.bois-aquitaine.com

Crédits photo Sandrine Besnard, Maurice Home